

CARRE CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 285 Rue Gilles Roberval Park
Kennedy Bâtiment A1
30900 NIMES
877 516 633 RCS NIMES

DECISION DE LA PRESIDENTE DU 20/05/2026

Le 20/05/2026, à 11 HEURES,

Madame Manon MASTEN Présidente de la SAS CARRE CONSEIL,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article «Siège social» des statuts,
- Pouvoir en vue des formalités.

La Présidente rappelle que cette compétence a été consentie par les associés en application de l'article 21 des statuts.

PREMIERE DECISION - TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

La Présidente décide de transférer le siège social de 285 Rue Gilles Roberval Park Kennedy Bâtiment A1 30900 NIMES à 285 Rue Gilles Roberval Park Kennedy Bâtiment C 30900 NIMES, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article 4 - «Siège social» des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social est fixé à 285 Rue Gilles Roberval Park Kennedy Bâtiment C 30900 NIMES.
»

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DECISION - DÉLÉGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITÉS

La Présidente délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente de Séance.

La Présidente
MANON MASTEN